

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE PHILIPPE-MORIN**

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion régulière de l'année scolaire 2014-2015 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le lundi 8 décembre 2014, au salon du personnel de l'école, à 18 h 30, présidée par madame Geneviève Auger, présidente.

Dépôt de documents :

- Calendrier modifié des réunions ordinaires du conseil d'établissement de l'École Philippe Morin, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Projet éducatif 2014-2018 / Plan de réussite 2014-2018, version de travail, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Résultats-sondage : priorisation de mes valeurs, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Journées pédagogiques-SDG 2014-2015; déposé par Madame Stéphanie Plourde;
- Lettre d'un regroupement d'enseignants exprimant leur désaccord quant à une potentielle abolition du stationnement, déposée par Madame Annick Lefebvre, enseignante de 3^e année.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h37.

2. PRÉSENCES

Parents :

Madame Geneviève Auger
Madame Audrey Desbiens
Madame Mélanie Laplante-Bélanger
Monsieur Francis Piérait
Madame Anne-Marie Talbot-Fournier

Personnel :

Madame Denise Brunet, personnel enseignant
Madame Lyne Hupée, personnel de soutien
Madame Stéphanie Plourde, technicienne en service de garde
Madame Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant

Direction :

Monsieur Jean-Pierre Nicolas, directeur

Absence(s) :

Madame Marie-Claude Richer, personnel enseignant

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour tel quel est proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon, appuyée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2014

L'adoption du procès-verbal du 20 octobre 2014 tel quel est proposée par Madame Denise Brunet, appuyée par Madame Brigitte Roth-Biquillon.

Adoptée à l'unanimité.

Notons que les suivis au procès-verbal du 20 octobre 2014 n'ont pas été abordés.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Annick Lefebvre, enseignante de 3^e année à l'école Philippe Morin, accompagnée d'autres enseignants de l'école, est venue discuter de la cour d'école. En effet, au nom de plusieurs enseignants, elle est venue exprimer leur désaccord quant à l'abolition du stationnement du personnel de l'école. Il avait été compris que des décisions quant au réaménagement de la cour seraient votées ce soir et que le stationnement risquait d'être aboli.

Madame Geneviève Auger explique que le projet de réaménagement de la cour d'école ne sera pas fait en vase clos et que les enseignants qui le désireraient pourraient participer activement à ce projet. De plus, il s'agit ce soir de décider de la priorisation de ce projet, et non d'en définir la conception et les plans concrets.

La lettre déposée par Madame Annick Lefebvre à la présidente est lue par cette dernière.

6. MOT DU PRÉSIDENT

- Dépôt de la liste de correspondance
 - Documents de la Fédération des comités de parents
 - Documentation sur les campagnes de financement remis à Madame Mélanie Laplante-Bélanger en tant que présidente de l'organisme de participation parentale (O.P.P.);
 - Documentation sur l'intimidation;
 - Rapport du M.E.L.S. sur l' « État des besoins de l'éducation »;
 - Dépliants sur la sexualité (provenant du CLSC);
- Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous rappelle l'arrêt des services du CLSC (infirmière et travailleuse sociale) à l'intérieur des murs de l'école à partir de janvier 2015. Il s'agit d'une décision du CLSC;
- Madame Brigitte Roth-Biquillon fait part de la piètre qualité des photos cette année. Il est décidé d'être vigilants au moment de choisir les photographes pour les photos des finissants cette année.

7. MOT DE LA DIRECTION

a) Déjeuner de Noël du 19 décembre 2014

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous présente les dépenses et revenus reliés au à la tenue du déjeuner.

Il confirme la réception de deux dons en argent pour la tenue du déjeuner de Noël : 500\$ de la Caisse populaire de Lachine et 500\$ du Club optimiste. La Guignolée de Lachine a changé sa façon de faire et ne nous accorderons plus d'argent. Une

réponse est attendue de la part de Fromagerie Atwater pour un probable don en fromages.

Une dépense supplémentaire reliée aux récentes coupures budgétaires concerne le déplacement des tables et des chaises. Nous avons besoin de ce mobilier, qui appartient à la Commission scolaire. Les années passées, ce mobilier était convoyé sans frais pour l'école par le personnel de la Commission scolaire. Le coût estimé à ce jour est de 300\$ environ. Les membres du C.É. sont d'accord d'effectuer cette dépense.

« Félix » est le traiteur proposé pour le déjeuner. Il est décidé par les membres du C.É. du menu suivant, au coût de 4,20\$ /enfant :

- Chausson aux pommes ou chocolatine ou croissant;
- Crêpes
- Patates hachée (en galette)
- Salade de fruits.

Des fromages s'ajouteront possiblement (voir plus haut).

Des parents ont proposé leur aide pour être bénévole pour le déjeuner; il a été décidé d'accepter l'aide d'un maximum de 15 parents, et de prioriser ceux de l'O.P.P. Le père Noël nous annoncé qu'il viendra voir les enfants.

Mme Chantal, enseignante d'éducation physique, sondera les professeurs pour des idées de cadeaux lors du bingo; nous disposons de 200\$. Un parent de l'O.P.P. ira ensuite faire les achats; le jour de tenue du bingo (le dernier jeudi ou vendredi avant le congé de Noël) nécessite quelques vérifications.

b) Résultats du sondage sur les valeurs et le code de vie

M. Jean-Pierre Nicolas nous présente les résultats. 98 parents ont complété le sondage et 27 personnes du personnel de l'école. Les mêmes valeurs ont été choisies par les deux groupes, dans un ordre différent :

Parents :

- 1-estime de soi
- 2-respect
- 3-persévérance
- 4-honnêteté-franchise

Équipe-école :

- 1-Respect
- 2-persévérance
- 3-honnêteté-franchise
- 4-estime de soi

Il est prévu que les élèves de 6^e année présentent les valeurs retenues aux élèves de 2^e cycle.

8. CALENDRIER MODIFIÉ DES RÉUNIONS (POUR INFORMATION)

Tous les membres sont d'accord pour le calendrier modifié.

9. PROJET ÉDUCATIF (POUR INFORMATION)

Un document de travail pour la période 2014-2018 est déposé par M. Jean-Pierre Nicolas. L'actuel projet éducatif date de 2005 (ils couvrent habituellement une période de 4 ans). Le nouveau projet éducatif devra être finalisé d'ici la fin de l'année. D'ici là, M. Nicolas doit recevoir des données démographiques du territoire de notre école de la part de la Commission scolaire.

10. PROJETS PRIORITAIRES POUR L'ÉCOLE (POUR ADOPTION)

Mme Geneviève Auger clarifie auprès des membres de l'équipe école que nous en sommes à décider de prioriser ou non les projets présentés (voir document déposé). Les moyens pour y arriver seront décidés ensuite. Mme Brigitte Roth-Biquillon apporte le fait que tout le monde est « pour » l'amélioration de la cour.

Tous les membres du CÉ sont d'accord pour prioriser le projet « amélioration de la cour d'école » et pour former un comité. Les enseignants apporteront leurs propres points à prioriser réunion du CÉ.

La commissaire nouvellement élue vient visiter l'école et rencontrer M. Nicolas et Mme Auger le 23 janvier prochain. Les besoins de l'école pourront lui être transmis.

Une invitation sera lancée aux parents pour former le comité « cour d'école ». L'O.P.P. est responsable de transmettre cette invitation.

Les autres points à discuter sont remis à la prochaine réunion.

11. CAMPAGNES DE FINANCEMENT, SUITE (POUR ADOPTION)

M. Jean-Pierre Nicolas propose qu'un budget maximal de 2000\$ soit utilisé pour le déjeuner de Noël. Cet argent provient du fonds à destination spéciale, lequel est floué par les campagnes de financement.

Résolution #1415-10: Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée par Madame Mélanie Laplante-Bélangier.
Adoptée à l'unanimité.

Les campagnes de financement suivantes sont suggérées :

- Tenue de 3 ciné-pyjamas (un a déjà eu lieu en octobre 2014);
- Récolte d'argent liée à des parcours de course à pied (projet présentée par une maman coureuse et pour lequel l'enseignante d'éducation physique a inscrit l'école) (mai-juin 2015);
- La dictée du directeur (février-mars 2015);
- Vente de gourmandises tout au long de l'année.

Résolution #1415-11: Madame Anne-Marie Talbot-Fournier propose l'adoption, appuyée par Madame Lyne Huppé.
Adoptée à l'unanimité.

12. SUIVI VENTE EFFETS SCOLAIRES PAR BUREAU EN GROS (POUR INFORMATION)

M. Jean-Pierre Nicolas annonce un montant des ventes de 3623,15 \$ pour un coût du matériel 3020,00 \$. Le profit réalisé est de 602,55\$. Les ventes avaient diminué cette année par rapport à celles de l'année d'avant. La ristourne est restée la même.

L'entreprise « Bureau en gros, succursale Marché central » est toujours intéressée à notre partenariat.

13. SORTIES ÉDUCATIVES (POUR APPROBATION)

Une sortie est prévue le 11 décembre 2014 pour la 1^{ère} année : pièce de théâtre à la salle de l'Entrepôt de Lachine.

Résolution #1415-12: Madame Denise Brunet propose l'adoption, appuyée par Madame Audrey Desbiens.
Adoptée à l'unanimité.

14. RETOUR SUR LE DOSSIER AIDE AUX DEVOIRS

14.1. Impacts (pour information)

M. Francis Piérait, représentant de notre CÉ au CRPRS, rapporte que les coupures dans les budgets des commissions scolaires et des écoles ont fait l'objet de la majorité des discussions à la dernière rencontre du CRPRS. Il est ressorti que le gouvernement a imposé des coupures aux commissions scolaires, en exigeant que les services aux élèves soient préservés. Les commissions scolaires ont à leur tour imposé des coupures aux écoles, qui ont inévitablement eu un impact dans les services aux élèves. Or, ni le gouvernement ni les commissions scolaires n'ont proposé de solution aux écoles afin d'éviter de priver les élèves. M. Piérait a également rapporté la situation à M. Richard Guillemette, directeur adjoint à la commission scolaire Marguerite Bourgeois

M. Jean-Pierre Nicolas a aussi eu une discussion avec M. Richard Guillemette. Il a fait état de l'aide aux devoirs à notre école (nous disposons de 8500\$ cette année au lieu de 15 000\$ l'an passé; un 3325\$ supplémentaire est attendu et permettra d'augmenter la fréquence de l'aide de une à deux fois par semaine à partir de mars 2015.

14.2. Motion pour la séance des commissaires (pour approbation)

Un projet de motion a été soumis par courriel aux membres du CÉ par M. Francis Piérait. Le CÉ approuve la modification ultérieure de la motion. Mme Geneviève Auger et M. Francis Piérait feront les modifications et l'enverront par courriel d'ici le 19 décembre 2014. La motion sera ensuite envoyée aux commissaires.

15. SORTIES SDG (POUR APPROBATION)

Mme Stéphanie Plourde présente les changements à la liste des sorties du SDG qui avaient approuvées en juin 2014 (voir feuille « Journées pédagogiques-SDG 2014-2015 », déposée à la présente rencontre).

Résolution #1415-13: Madame Mélanie Laplante-Bélanger propose l'adoption, appuyée par Madame Audrey Desbiens.
Adoptée à l'unanimité.

16. CHOIX DE L'ÉCOLE SECONDAIRE (POUR INFORMATION)

Selon des informations obtenues par d'autres parents, Mme Anne-Marie Talbot-Fournier rapporte qu'aucun élève de 6^e année de notre école n'aurait été admis au Collège St-Louis cette année. Mme Brigitte Roth-Biquillon ajoute que les demandes d'admission auraient augmenté, mais pas les offres, ce qui contingente davantage l'admission.

M. Jean-Pierre Nicolas n'a reçu aucune information à ce sujet et n'a pas fait non plus de démarche, pour l'instant. Un suivi pour obtenir des informations est demandé.

17. SÉCURITÉ DES ÉLÈVES (ENTRÉES ET SORTIES DES CLASSES) (POUR INFORMATION)

Mme Mélanie Laplante-Bélanger note une amélioration depuis que les élèves sortent à trois endroits différents (porte du service de garde, porte principale coin Provost et 18^e avenue et porte sur 19^e avenue). Mme Audrey Desbiens questionne la possibilité que tous les élèves sortent par la 19^e avenue, puisque cette rue est beaucoup moins passante et qu'un terrain plat et gazonnée est entre la sortie et le trottoir, et peut accueillir les enfants. Actuellement, une majorité d'élèves semble sortir par la sortie coin Provost et 18^e avenue où il n'y a que les escaliers et le trottoir avant la rue sur cette intersection très passante.

M. Francis Piérait désapprouve que les élèves qui ne vont pas au SDG le matin ne puissent intégrer la cour d'école avant l'heure de surveillance (8h10). Certaines solutions sont explorées (sortir les élèves du SDG à partir de 8h10; augmenter le ratio de personnel pour débiter la surveillance plus tôt).

Il est prévu que l'équipe école réfléchisse à ces aspects de la sécurité.

18. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

M. Francis Piérait rapporte que l'impact des coupures budgétaires n'est pas connu dans toutes les écoles. Pour le reste du rapport, voir le point 14.

19. RAPPORT OPP

Mme Mélanie Laplante-Bélanger rapporte que la dernière rencontre du 1^{er} décembre a porté notamment sur l'organisation du déjeuner de Noël. Le ciné-pyjama a généré un « chiffre d'affaires » de 600\$, qui servira à couvrir les frais encourus. Les prochains ciné-pyjamas permettront de générer des profits directs.

20. RAPPORT DU COMITÉ DES USAGERS DU SDG

Mme Anne-Marie Talbot-Fournier nous rapporte les éléments suivants :

- La première rencontre a eu lieu le 12 novembre 2014;
- Les objectifs du comité ont été définis;
- Un portrait des usagers a été brossé;
- Les idées et les rêves pour le SDG ont été discutés.

Un résumé de la rencontre sera envoyé au CÉ si le comité des usagers est d'accord.

Mme Stéphanie Plourde rapporte qu'à la réunion du personnel du SDG, Marie-Ève et Marie-Pierre Gauvin ont résumé cette rencontre à l'équipe.

21. POINT DES ENSEIGNANTS : ACTIVITÉS DE NOËL

Mme Brigitte Roth-Biquillon résume les activités du comité de Noël :

- Un lutin est présent chaque jour et il joue régulièrement des tours. Une photo dans chaque classe en témoigne;
- Un bingo aura lieu dans toute l'école (jour à préciser);

- Concours de dessin et échange de cartes de Noël dans chaque classe;
- Fabrication de centres de table dans chaque classe;
- Déjeuner de Noël.

Mme Denise Brunet mentionne que les élèves de la 1^{ère} année représentent des défis particuliers, tant aux plans académique que comportemental. Beaucoup d'aide est reçue de l'équipe école afin de mettre en place des plans pour assurer leur réussite.

22. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Rien n'est à signaler.

23. DIVERS

Rien n'est à signaler.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Mme Geneviève Auger propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.

Geneviève Auger, présidente

Audrey Desbiens, secrétaire